



RS for ever au Mans

18, 19 et 20 septembre 2015

Bulletin d'Inscription

Pilote

Co-Pilote

..... Nom.....
 Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal, ville.....
 Pays.....
 N° de permis de conduire.....
 Date de naissance.....
 Téléphone mobile.....
 Adresse électronique.....

Informations sur le véhicule Porsche Carrera RS :

2.7 RS 964 RS 993 RS

Type de RS dans le modèle :

Numéro de châssis :

Numéro d'immatriculation :

Assurance du véhicule :

PARTICIPATION A L'ENSEMBLE DU MEETING

Membres du club Pour 1 personne : 750 € Pour deux personnes : 1095 €

Non Membres du Club Pour 1 personne : 785 € Pour deux personnes : 1150 €

PARTICIPATION A LA JOURNEE DU 19 SEPTEMBRE ET A LA MATINEE DU 20 SEPTEMBRE

Membres du club Pour 1 personne : 610 € Pour deux personnes : 895 €

Non Membres du Club Pour 1 personne : 640 € Pour deux personnes : 940 €

PARTICIPATION A LA JOURNEE DU 19 SEPTEMBRE

Membres du club Pour 1 personne : 340 € Pour deux personnes : 380 €

Non Membres du Club Pour 1 personne : 355 € Pour deux personnes : 400 €

Le nombre de places est limité à 70 RS.

Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} juillet 2015 au 15 août 2015.

Nous vous remercions de retourner **vos** bulletin d'inscription avec **vos** règlement au Porsche Club RS de France, 1073 Chemin de la Sablière – 13630 – EYRAGUES FRANCE. La confirmation de la prise en compte de l'engagement est fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions complètes.

MODE DE PAIEMENT :

Virement international sur le compte bancaire du club.....

LCL IBAN: FR38 3000 2005 4400 0000 8205 V47

BIC: CRLYFRPP

Chèque bancaire à l'ordre du Club RS de France

Virement Paypal sur le compte : info@clubrsdefrance.com

Paieement Paypal direct sur le site Paypal : clubrsdefrance.com ...

En cas d'annulation de votre participation signalée avant le 20 août 2015, votre engagement vous sera remboursé. Au-delà du 20 août 2015, il sera conservé par le club.

Je déclare que mon véhicule est une Carrera RS/RSR construite par l'usine Porsche et qu'elle est en tout point conforme au Code de la route français. Je déclare que mon certificat d'assurance "carte verte", mon certificat de contrôle technique, mon permis de conduire ainsi que celui de mon ou ma co-pilote, sont valables sur le territoire français. Je déclare que moi-même et mon ou ma co-pilote, si il ou elle conduit, ne présentons aucune contre-indication médicale qui serait incompatible avec la conduite d'un véhicule sur route ou sur circuit. Je renonce à engager la responsabilité du Club RS de France à quelque titre que ce soit, sauf en cas de faute lourde. Le contrat conclu entre le Club RS de France et le participant est soumis à la loi française. Le programme est prévisionnel, il peut être modifié. Tout litige qu'il pourrait susciter sera jugé par les tribunaux français.

Date et signature :